



Plan d'action mondial pour les vaccins

Rapport du Secrétariat

1. En mai 2012, la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé a approuvé le Plan d'action mondial pour les vaccins¹ et demandé au Directeur général de suivre les progrès accomplis et de faire rapport chaque année, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, à l'Assemblée de la Santé jusqu'à la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé, sur les progrès accomplis vers la réalisation des cibles mondiales de vaccination, en tant que question de fond inscrite à l'ordre du jour, en utilisant le cadre de responsabilisation proposé pour guider les discussions et les activités futures.²
2. En mai 2013, la Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé a pris note du rapport du Secrétariat,³ y compris le projet de cadre de suivi, d'évaluation et de responsabilisation, ainsi que le processus d'examen et de notification des progrès sous la surveillance indépendante du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination.⁴
3. Conformément au processus de suivi, d'évaluation et de responsabilisation,⁵ le Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination a examiné les progrès accomplis par rapport à chacun des indicateurs relatifs aux buts et objectifs stratégiques du Plan d'action mondial pour les vaccins, en s'appuyant sur les données de 2013, et a établi le rapport d'évaluation 2014 du Plan d'action mondial pour les vaccins.⁶
4. Un résumé du rapport d'évaluation 2014 du Plan d'action mondial pour les vaccins figure en annexe.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

5. Le Conseil exécutif est invité à prendre note du rapport et à prendre en considération les recommandations formulées afin que des mesures soient prises par les diverses parties prenantes du Plan d'action mondial pour les vaccins, en particulier par les États Membres.

¹ Le Plan d'action mondial pour les vaccins peut être consulté à l'adresse : http://www.who.int/immunization/global_vaccine_action_plan/DoV_GVAP_2012_2020/fr/ (consulté le 19 novembre 2014).

² Résolution WHA65.17.

³ Document A66/19.

⁴ Voir le document WHA66/2013/REC/3, Summary record of the tenth meeting of Committee A, section 2.

⁵ Voir le document A66/19, paragraphes 16 et 17.

⁶ Le rapport d'évaluation 2014 du Plan d'action mondial pour les vaccins est disponible à l'adresse : http://www.who.int/immunization/global_vaccine_action_plan/sage_assessment_reports/en/ (consulté le 24 novembre 2014).

ANNEXE

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION 2014 DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES VACCINS ÉTABLI PAR LE GROUPE STRATÉGIQUE CONSULTATIF D'EXPERTS SUR LA VACCINATION

1. Le Plan d'action mondial pour les vaccins a deux grandes ambitions, pour faire de la décennie 2011-2020 la « Décennie de la vaccination » :

- Parvenir à la vaccination pour tous – et ainsi mettre fin aux inégalités dans la vaccination, éradiquer la poliomyélite dans le monde entier, supprimer le tétanos maternel et néonatal au niveau mondial, et éliminer (en s'appuyant sur les cibles régionales) la rougeole et la rubéole.
- Libérer le vaste potentiel futur des vaccins : leur histoire impressionnante n'est rien en comparaison de ce qu'ils pourraient encore permettre d'obtenir.

2. Le Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination a noté que l'introduction de nouveaux vaccins a connu un certain succès, et des changements positifs se sont produits dans certains pays, des groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination ayant notamment été créés ou renforcés. Toutefois, la progression est très en retard. Cinq des six buts fixés par le Plan d'action mondial pour les vaccins, avec des dates butoirs fin 2014 ou 2015, nécessitent encore des progrès considérables pour être dans les temps (interruption de la transmission du poliovirus, élimination du tétanos maternel et néonatal, élimination de la rougeole et de la rubéole, et cibles de couverture par le DTC3). En réalité, pour nombre d'entre eux, les progrès ont été très limités. Certaines cibles ont déjà été manquées à de multiples reprises.

3. Pour remettre le Plan d'action mondial pour les vaccins sur la bonne voie, le Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination recommande de centrer les actions plus particulièrement sur cinq problèmes prioritaires. Chacun d'entre eux est important mais peut être résolu, et l'on peut s'attendre raisonnablement à ce que, ce faisant, les progrès s'améliorent nettement. Chaque problème est décrit en détail dans la version intégrale du rapport d'évaluation 2014 du Plan d'action mondial pour les vaccins¹ établi par le Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination, et résumé ci-dessous.

Faiblesse de la mise en œuvre du Plan

4. Trois ans après son lancement, la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les vaccins demeure parcellaire et lente. Tous les pays et organisations qui se sont engagés dans cette entreprise devraient réexaminer le niveau et la nature de leurs contributions et apporter d'urgence les améliorations nécessaires pour atteindre les résultats.

¹ http://www.who.int/immunization/global_vaccine_action_plan/fr/.

5. Les recommandations du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination sont les suivantes :

- Le Directeur général de l'OMS organise, en marge de la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé en 2015, en collaboration avec les organismes partenaires du secrétariat du Plan d'action mondial pour les vaccins, des réunions à l'intention des pays ayant une couverture de la vaccination systématique par le DTC3 inférieure à 80 %, au cours desquelles il sera demandé à chaque ministre de la santé de faire un rapport sur les difficultés, les plans et les délais pour améliorer la couverture afin d'atteindre les objectifs du Plan mondial.
- Les partenaires mènent un effort concerté pour combler le déficit de financement et renforcer les mesures de sensibilisation pour atteindre la cible de l'élimination du tétanos néonatal (et maternel) d'ici la fin 2015.
- Les Régions et les pays établissent définitivement et rapidement leurs propres plans d'action pour les vaccins en se basant sur le Plan mondial, en se servant du présent rapport d'évaluation comme d'un guide et en instituant des organismes pour orienter et suivre la mise en œuvre.
- Suite à l'adoption du Plan d'action mondial pour les vaccins, puis à sa révision ultérieure et à l'adoption des plans régionaux et nationaux, les pays ont la responsabilité de veiller à ce que les buts de la vaccination soient communiqués à leurs agents de santé, discutés avec eux et adoptés sans réserve par eux.
- Les pays confient aux organisations de la société civile un rôle officiel sensiblement plus important dans la prestation et l'amélioration des services de vaccination, en établissant clairement des responsabilités pour lesquelles elles devront rendre des comptes.
- Après consultation du groupe consultatif technique régional concerné, chaque Région met en place une commission régionale de vérification et, après consultation du groupe consultatif technique national sur la vaccination concerné, chaque pays examine les options pour mettre en place une commission nationale de vérification pour contrôler de près et suivre les progrès en vue des cibles d'élimination de la rougeole.
- Les chefs des organismes partenaires du secrétariat du Plan mondial (Fondation Bill & Melinda Gates, Alliance GAVI, Institut national des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), OMS et UNICEF) se réunissent pour examiner le rapport d'évaluation 2014 et décider de mesures correctives spécifiques.
- Les chefs des organismes partenaires du secrétariat du Plan mondial font rapport au Forum économique mondial à Davos en 2015 sur la mise en place du Plan, le manque de progression jusqu'à présent et sur ce que les participants au Forum, qui ont apporté leur soutien à l'idée de la Décennie de la vaccination en 2010, peuvent faire pour contribuer à la mise en œuvre.
- Les rapports d'évaluation du SAGE sur le Plan d'action mondial pour les vaccins restent des points permanents à l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé jusqu'en 2020.

Mauvaise qualité et utilisation insuffisante des données

6. La mauvaise qualité et l'utilisation insuffisante des données gênent considérablement la gestion et l'amélioration du programme.
7. Les recommandations du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination sont les suivantes :
 - Les pays investissent dans l'amélioration de la qualité des données au niveau local, leur utilisation pour renforcer la responsabilisation et mieux connaître la nature des problèmes au niveau des programmes.
 - Les organismes techniques continuent d'élaborer et de déployer des outils pour aider les pays à améliorer, dans la pratique, la qualité et l'utilisation des données, avec un personnel limité pour ce faire.

Accessibilité économique des vaccins et approvisionnement

8. Il faut d'urgence examiner l'accessibilité économique des vaccins et leur approvisionnement. Chacun de ces deux aspects peut constituer un problème important pour un grand nombre de pays, et le manque actuel d'informations suffisantes empêche d'appréhender les difficultés et d'y remédier.
9. Les recommandations du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination sont les suivantes :
 - Les organismes techniques évaluent d'urgence : i) la mesure dans laquelle les ruptures de stock au niveau national affectent l'approvisionnement en vaccins et leur distribution au niveau local ; et ii) les causes profondes de ces ruptures de stock.
 - Il est demandé aux pays de modifier les règles du jeu en matière d'accessibilité économique des vaccins, afin d'instaurer une transparence qui est dans leur propre intérêt. Ils peuvent y parvenir en publiant les informations sur les tarifs et en collaborant avec l'OMS et l'ensemble des organismes techniques pour trouver des solutions.
 - Les partenaires techniques aident les pays à améliorer la transparence dans la tarification des vaccins. Les organismes techniques eux-mêmes doivent faire tout leur possible pour communiquer les informations sur les prix.

Échecs dans l'intégration de base

10. Ces échecs signifient que les agents de santé passent régulièrement à côté d'occasions faciles de proposer les vaccinations aux personnes venant consulter pour d'autres problèmes.
11. Les recommandations du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination sont les suivantes :
 - Les pays mènent des études pour comprendre comment les agents de santé et les systèmes dont ils relèvent passent à côté d'occasions de vacciner les patients, et agissent pour réduire la fréquence du problème.

- L'OMS propose et élabore des lignes directrices indiquant comment intégrer pleinement la vaccination dans tous les aspects du fonctionnement des systèmes de santé et limiter les occasions manquées de vacciner la population.
- Les pays veillent à ce que les agents de santé comprennent et appliquent les lignes directrices de l'OMS ou les directives nationales sur ce qui est ou n'est pas contre-indiqué pour la vaccination, en particulier en relation avec les maladies fébriles de l'enfance, de façon à ne pas éviter inutilement l'administration des vaccins.

Situations désorganisant la vaccination

12. La distribution des vaccins peut être perturbée dans certaines situations, parmi lesquelles les guerres ou les grandes épidémies (comme Ebola, actuellement). Des situations de ce type se produiront toujours, mais les vaccins doivent être administrés malgré tout.

13. Le Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination recommande que l'OMS élargisse ses orientations actuelles sur la vaccination dans les situations d'urgence humanitaire pour décrire en détail comment maintenir au mieux les services de vaccination systématique et autres malgré certaines situations de déstabilisation, comme les guerres ou les flambées épidémiques.

= = =